



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 21.10.2011
COM(2011) 672 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

**QUATRIÈME RAPPORT FINANCIER DE LA COMMISSION
AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL
sur le FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
(Feader)**

{SEC(2011) 1259 final}

TABLE DES MATIÈRES

1.	Procédure budgétaire.....	3
1.1.	Avant-projet de budget (APB) 2010	3
1.2.	Projet de budget (PB) 2010	3
1.3.	Lettre rectificative (LR) 2010	3
1.4.	Adoption du budget 2010.....	3
2.	Gestion des crédits	4
2.1.	Gestion des crédits d'engagement.....	4
2.1.1.	Feader – programmes opérationnels	4
2.1.2.	Assistance technique	4
2.2.	Gestion des crédits de paiement.....	5
2.2.1.	Feader – programmes opérationnels	5
2.2.2.	Assistance technique	5
3.	Exécution du budget 2010 du Feader.....	5
3.1.	Introduction	5
3.2.	Exécution des crédits d'engagement.....	6
3.2.1.	Feader – programmes opérationnels	6
3.2.2.	Assistance technique	7
3.3.	Exécution des crédits de paiement	7
3.3.1.	Feader – programmes opérationnels	7
3.3.2.	Assistance technique	13
3.4.	Analyse des dépenses déclarées par axe et par mesure.....	13
3.5.	Exécution des programmes du Feader	15

1. PROCEDURE BUDGETAIRE

1.1. Avant-projet de budget (APB) 2010

L'avant-projet de budget (APB) 2010 a été adopté par la Commission et proposé à l'autorité budgétaire le 29 avril 2009.

Les crédits proposés pour le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) au titre de la rubrique 2 du cadre financier 2007–2013 s'élevaient au total à 13 970 millions EUR en crédits d'engagement et à 12 648 millions EUR en crédits de paiement (dont 300 millions EUR inscrits en réserve pour le plan européen pour la relance économique - PREE).

Poste budgétaire	Crédits d'engagement (en €)	Crédits de paiement (en €)
05.040501 (Programmes de développement rural)	13 947 136 182	* 12 639 000 000
05.040502 (Assistance technique)	22 548 451	9 000 000
* 300 000 000 EUR inscrits en réserve pour le PREE		

1.2. Projet de budget (PB) 2010

Le projet de budget 2010 a été adopté par le Conseil en juillet 2009. Les crédits de paiement destinés aux programmes du Feader ont été réduits de 98,0 millions EUR par rapport à l'avant-projet de budget.

1.3. Lettre rectificative (LR) 2010

En octobre 2009, la Commission a adopté la lettre rectificative n° 2 modifiant l'APB 2010. Bien que celle-ci concerne principalement le FEAGA, les crédits d'engagement destinés aux programmes du Feader ont été modifiés dans le but de refléter un financement supplémentaire d'un montant net total de 388,4 millions EUR. Ce montant net porte sur la deuxième partie du PREE, sur la non-application de la modulation volontaire au Portugal et sur une légère adaptation de la modulation obligatoire en Espagne. Les crédits de paiement ont été réduits de 32,8 millions EUR afin de tenir compte de la non-application de la modulation volontaire au Portugal.

1.4. Adoption du budget 2010

L'adoption au Conseil en deuxième lecture, le 20 novembre 2009, n'a entraîné aucune modification des crédits proposés au profit du Feader dans la lettre rectificative.

Le Parlement européen a adopté le budget 2010 lors de sa session plénière de décembre 2009.

Le budget voté pour le Feader s'élevait à 14 358 millions EUR en crédits d'engagement et à 12 615 millions EUR en crédits de paiement.

Poste budgétaire	Crédits d'engagement (en €)	Crédits de paiement (en €)
05.040501 (Programmes de développement rural)	14 335 536 182	12 606 200 000
05.040502 (Assistance technique)	22 548 451	9 000 000

2. GESTION DES CREDITS

2.1. Gestion des crédits d'engagement

2.1.1. Feader – programmes opérationnels

En 2010, les crédits d'engagement disponibles s'élevaient à 14,59 milliards EUR. Sur ce montant, 14,34 milliards EUR correspondaient au budget approuvé et 252 millions EUR étaient des crédits reportés de 2009. La décision de report, adoptée en février 2010, concernait la partie des crédits du PREE qui n'avait pu être engagée en 2009 en raison de la transmission tardive par certains États membres des programmes de développement rural révisés.

Le montant total des crédits disponibles en 2010 au profit des programmes du Feader a été engagé (14,59 milliards EUR).

Gestion des crédits d'engagement en 2010 – Feader	Poste budgétaire 05.040501 (montants en €)
Crédits au début de 2010	14 335 536 182
Report de 2009	252 029 757
Crédits disponibles en 2010	14 587 656 939
Crédits utilisés en 2010	14 587 565 939

2.1.2. Assistance technique

L'article 69, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 1698/2005 du Conseil dispose que 0,25 % des ressources destinées au soutien communautaire au développement rural sont affectées à l'assistance technique pour la Commission. Dans le budget 2010, le montant disponible à cette fin était de 22,5 millions EUR. À la fin de 2010, le montant total engagé s'élevait à 4,9 millions EUR.

2.2. Gestion des crédits de paiement

2.2.1. Feader – programmes opérationnels

En 2010, le montant initial des crédits de paiement s'élevait à 12,6 milliards EUR. Afin de prendre en compte la révision des prévisions de paiement présentée par les États membres en septembre 2010, les crédits ont été réduits de 1,16 milliard EUR au moyen de la procédure de virement global. Après réception des déclarations de dépenses des États membres pour le troisième trimestre, un excédent supplémentaire de 330 millions EUR a été constaté et une réduction d'un montant équivalent a été proposée dans le projet de budget rectificatif. Toutefois, ce budget rectificatif n'ayant finalement pas été adopté, ces crédits de paiement sont restés inutilisés à la fin de l'année. Le montant inutilisé s'explique par le fait, d'une part, que les déclarations de dépenses pour le troisième trimestre étaient légèrement inférieures aux prévisions révisées et, d'autre part, qu'une partie des demandes de paiement présentées par plusieurs États membres pour le troisième trimestre n'a pas pu être remboursée en raison de l'épuisement des crédits d'engagement disponibles. Les crédits inutilisés ont été reportés sur 2011.

Le montant total payé aux États membres en 2010 au profit des programmes du Feader a atteint 11,1 milliards EUR.

Gestion des crédits de paiement en 2010 – Feader	Poste budgétaire 05.040501 (montants en €)
Crédits au début de 2010	12 606 200 000
Virement global	-1 160 000 000
Crédits disponibles en 2010	11 446 200 000
Crédits utilisés en 2010	11 116 180 326
Montants non utilisés et report à la fin de 2010	330 019 674

2.2.2. Assistance technique

Dans le budget 2010, le montant disponible pour les crédits de paiement était de 9 millions EUR. Ce montant a été réduit de 2,5 millions EUR par le virement global. À la fin de l'année, le montant total des paiements s'élevait à 4,4 millions EUR, laissant 2,1 millions EUR non utilisés.

3. EXECUTION DU BUDGET 2010 DU FEADER

3.1. Introduction

L'exercice 2010 est essentiellement à considérer comme une période de consolidation, pendant laquelle de nombreux programmes de développement rural ont atteint leur vitesse de croisière. Cette situation s'est toutefois révélée

instable, car plusieurs programmes ont connu d'importants problèmes de mise en œuvre en raison de la crise économique et financière, qui a pesé sur la capacité des États membres à fournir la part nationale du cofinancement, et qui a peut-être aussi découragé certains bénéficiaires de souscrire des engagements, ainsi que de l'approbation tardive de certains programmes et de l'absence, dans certains États membres, d'une expérience préalable suffisante de la mise en œuvre de programmes de développement rural.

3.2. Exécution des crédits d'engagement

3.2.1. Feader – programmes opérationnels

Le tableau ci-dessous détaille les montants engagés par État membre en 2010, ainsi que les montants alloués en vertu de la décision 2006/636/CE de la Commission (la modification d'avril 2010 étant toujours en vigueur à la fin de l'année).

En 2010, le montant des crédits d'engagement disponibles pour les programmes du Feader s'élevait à 14,59 milliards EUR. Ce montant comprenait 14,34 milliards EUR correspondant aux montants alloués en 2010, comme prévu par la décision 2006/636/CE, et 252 millions EUR reportés de 2009. Tous les crédits disponibles ont été engagés durant l'année (14,34 milliards EUR).

Décision 2006/636/CE de la Commission (dernière version en vigueur à la fin de 2009) - comparaison avec les montants engagés à la fin de 2010:			
Poste budgétaire: 05.040501 (en €)			
EM	Décision 2006/636/CE de la Commission – fonds de l'UE en 2010	Montants reportés pour engagement en 2010	Montants engagés au cours de l'exercice budgétaire 2010
	(a)	(b)	(c=a+b)
AT	586 983 505	0	586 983 505
BE	70 637 509	1 110 000	71 747 509
BG	412 748 664	19 500 000	432 248 664
CY	23 911 507	0	23 911 507
CZ	415 632 774	21 000 000	436 632 774
DE	1 311 256 553	14 229 104	1 325 485 657
DK	85 052 762	0	85 052 762
EE	104 667 353	0	104 667 353
ES	1 400 090 047	49 871 207	1 449 961 254
FI	313 973 134	126 846	314 099 980
FR	1 091 752 155	165 200	1 091 917 355
GR	492 922 509	28 720 000	521 642 509
HU	529 160 494	28 440 000	557 600 494
IE	363 518 252	17 680 000	381 198 252
IT	1 256 577 236	38 596 000	1 295 173 236
LT	253 855 536	0	253 855 536
LU	13 838 190	0	13 838 190
LV	153 226 381	0	153 226 381
MT	10 964 212	0	10 964 212
NL	87 111 293	0	87 111 293
PL	1 935 872 838	0	1 935 872 838
PT	592 619 895	0	592 619 895
RO	1 401 644 651	0	1 401 644 651

SE	280 491 463	13 820 000	294 311 463
SI	134 100 946	0	134 100 946
SK	266 600 239	14 700 000	281 300 239
UK	746 326 084	4 071 400	750 397 484
Total	14 335 536 182	252 029 757	14 587 565 939

3.2.2. Assistance technique

Le tableau ci-dessous détaille les crédits d'engagement destinés à l'assistance technique qui ont été consommés en 2010. La plus grande part de ces montants est allée aux actions en rapport avec le Réseau européen de développement rural.

Assistance technique - Exécution des crédits d'engagement	
Poste budgétaire: 05.040502 (en €)	
Description	Montants engagés
Point de contact du réseau européen de développement rural	4 061 754
Technologies de l'information	219 730
Groupes de travail thématique du réseau européen pour le développement rural	350 754
Comité d'experts chargé de l'évaluation des programmes de développement rural	200 000
Publications	100 387
Total	4 932 625

3.3. Exécution des crédits de paiement

3.3.1. Feader – programmes opérationnels

Le montant des crédits de paiement inscrits au budget 2010 s'élevait à 12,61 milliards EUR. Le virement global a réduit ce montant de 1,16 milliard EUR, ramenant ainsi les crédits définitifs de l'exercice à 11,45 milliards EUR.

À la fin de 2010, le montant total payé au profit des programmes du Feader s'élevait à 11,12 milliards EUR. L'écart entre les crédits de l'exercice (11,45 milliards EUR) et le total des montants payés est de 330 millions EUR, ce qui correspond à un taux de sous-exécution de 2,88 %. Il y a lieu d'observer que les paiements effectués en 2010 ont augmenté de plus de 35 % par rapport à 2009.

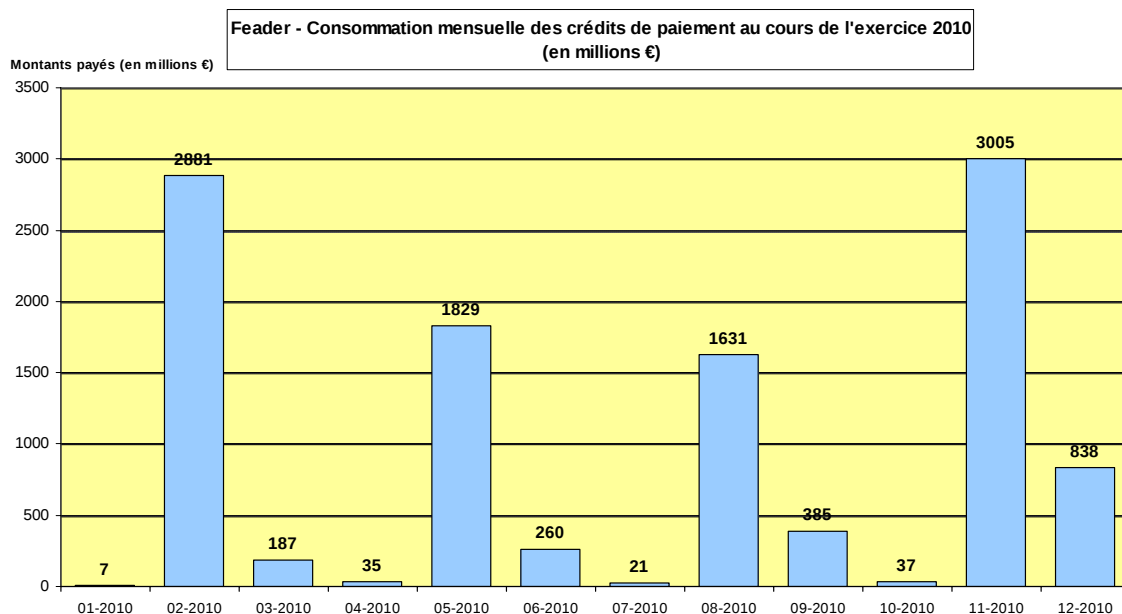
Le tableau ci-dessous présente la ventilation de ces paiements effectués en 2010 par période de déclaration.

<i>Paielements 2010 – programmes opérationnels du Feader millions €</i>	
Remboursement des demandes de paiement pour le T3 2009	127,31
Remboursement des demandes de paiement pour le T4 2009	2 947,20
Remboursement des demandes de paiement pour le T1 2010	2 124,25
Remboursement des demandes de paiement pour le T2 2010	2 073,00
Remboursement des demandes de paiement pour le T3 2010	3 443,28
Avances	401,15
Total 2010:	11 116,18

Pour cinq programmes du Feader, les remboursements au titre du troisième trimestre de 2010 étaient totalement ou partiellement suspendus en fin d'exercice du fait que les crédits d'engagement restants pour ces programmes avaient été intégralement épuisés par les paiements relevant de demandes antérieures. Le tableau ci-dessous montre le détail des cinq programmes en question et des montants correspondants. Les paiements ont été suspendus jusqu'à ce que les nouveaux crédits d'engagement (pour 2011) soient disponibles.

Programme Feader - N° CCI	T 3 2010 (en €)
Vlaanderen (2007BE06RPO001)	6 655 665
Bayern (2007DE06RPO004)	29 517 043
Ireland National (2007IE06RPO001)	32 730 873
Bolzano (2007IT06RPO002)	990 232
Luxembourg (2007LU06RPO001)	262 045
Total	70 155 858

La consommation mensuelle des crédits de paiement au cours de l'exercice (de janvier à décembre 2010) est présentée dans le graphique ci-dessous. Le rythme de consommation des crédits est lié au calendrier d'envoi des quatre déclarations de paiement (31 janvier, 30 avril, 31 juillet et 10 novembre pour les demandes de paiement correspondant respectivement au T4 2009, au T1 2010, au T2 2010 et au T3 2010).



La ventilation, par État membre et par période de déclaration, des montants payés par la Commission au cours de l'exercice budgétaire 2010 est présentée dans le tableau ci-après. Les montants inscrits dans la colonne T3 2009 se rapportent aux programmes du Feader dont les crédits d'engagement au titre de 2009 étaient épuisés et qui ont dû attendre 2010 pour que les montants correspondants soient remboursés sur les crédits d'engagement de 2010.

Paiements effectivement réalisés entre le 1.1.2010 et le 31.12.2010							(en €)
EM	T3 2009	T4 2009	T1 2010	T2 2010	T3 2010	Avances	Total général
AT		455 569 614	43 672 108	44 906 450	37 674 070	7 987 420	589 809 662
BE	6 425 513	5 218 982	10 904 604	26 499 701	16 734 243	4 821 180	70 604 223
BG		10 833 902	99 737 836	109 667 733	55 280 536	2 320 500	277 840 508
CY		5 844 859	4 092 969	3 006 340	3 221 705	142 800	16 308 673
CZ		71 116 190	219 606 417	92 176 063	55 446 653	2 940 000	441 285 322
DE	10 634 843	449 653 563	137 650 080	90 433 394	374 027 292	67 702 460	1 130 101 633
DK		22 509 479	11 031 696	8 301 380	9 257 104	9 328 060	60 427 719
EE		11 014 279	52 150 110	12 978 492	16 374 090	635 460	93 152 431
ES	2 506 310	219 017 075	146 477 779	148 788 488	290 719 234	58 741 200	866 250 086
FI	98 743	79 327 737	13 676 425	12 679 542	181 220 600	5 256 020	292 259 068
FR		186 049 035	130 073 442	92 283 874	382 352 635	79 977 240	870 736 226
GR		39 973 082	12 150 331	119 315 280	233 200 744	13 924 680	418 564 116
HU		146 605 566	114 137 436	112 972 138	77 779 633	3 797 360	455 292 132
IE	107 643 643	87 587 253	55 583 262	38 086 416	81 473 859	10 823 820	381 198 252
IT		175 925 287	77 580 985	126 397 795	235 683 411	48 564 040	664 151 518
LT		60 891 489	73 440 397	56 368 010	49 387 045	1 570 380	241 657 321
LU		5 362 753	5 090 031	1 385 947	3 765 284	344 400	15 948 416
LV		33 969 622	45 596 012	25 735 665	51 538 859	928 200	157 768 358
MT		1 937 682	1 439 925	2 877 517	10 853 260	71 400	17 179 784
NL		17 739 157	17 108 137	13 801 790	16 761 310	7 467 320	72 877 714
PL		329 716 307	477 616 176	283 114 658	337 768 509	11 822 300	1 440 037 950

PT		43 519 546	33 409 884	137 575 894	232 644 503	9 078 860	456 228 687
RO		60 250 707	64 728 636	279 349 875	349 034 410	7 118 580	760 482 207
SE		114 003 289	37 089 368	21 201 521	112 977 181	8 918 980	294 190 338
SI		43 330 855	12 979 172	36 286 031	18 819 694	1 100 820	112 516 573
SK		154 336 375	75 990 280	72 653 554	72 766 745	1 924 300	377 671 253
UK		115 891 789	151 235 571	104 153 251	136 518 327	33 841 220	541 640 158
Total	127 309 052	2 947 195 476	2 124 249 066	2 072 996 797	3 443 280 935	401 149 000	11 116 180 326

Sur le montant total payé en 2010, 10,72 milliards EUR concernent des remboursements et 401 millions EUR se rapportent à des avances.

Le tableau figurant sur la page suivante présente, pour chaque État membre, une comparaison des paiements du Feader effectués respectivement en 2010 et en 2009. Si les paiements intermédiaires réalisés en 2010 ont augmenté de 30,5 % par rapport à 2009 (10,72 milliards EUR contre 8,21 milliards EUR), les paiements totaux ont augmenté de 35,4 % (11,12 milliards EUR contre 8,21 milliards EUR) en raison de l'incidence des avances supplémentaires payées durant l'exercice.

Paielements effectués aux États membres - comparaison entre 2010 et 2009							(en €)	
EM	2009			2010			Écart entre 2010 et 2009	
	Paielements intermédiaires	Préfinancement	Total	Paielements intermédiaires	Préfinancement	Total	(en €)	(en %)
AT	550 352 330		550 352 330	581 822 242	7 987 420	589 809 662	39 457 332	7,2 %
BE	57 909 148		57 909 148	65 783 043	4 821 180	70 604 223	12 695 075	21,9 %
BG	127 052 991		127 052 991	275 520 008	2 320 500	277 840 508	150 787 517	118,7 %
CY	16 161 768		16 161 768	16 165 873	142 800	16 308 673	146 904	0,9 %
CZ	340 175 929		340 175 929	438 345 322	2 940 000	441 285 322	101 109 393	29,7 %
DE	930 186 410		930 186 410	1 062 399 173	67 702 460	1 130 101 633	199 915 223	21,5 %
DK	53 861 495		53 861 495	51 099 659	9 328 060	60 427 719	6 566 224	12,2 %
EE	95 121 150		95 121 150	92 516 971	635 460	93 152 431	-1 968 719	-2,1 %
ES	618 592 973		618 592 973	807 508 885	58 741 200	866 250 086	247 657 113	40,0 %
FI	191 126 077		191 126 077	287 003 048	5 256 020	292 259 068	101 132 991	52,9 %
FR	779 806 772		779 806 772	790 758 986	79 977 240	870 736 226	90 929 454	11,7 %
GR	174 132 448		174 132 448	404 639 436	13 924 680	418 564 116	244 431 667	140,4 %
HU	497 184 388		497 184 388	451 494 772	3 797 360	455 292 132	-41 892 256	-8,4 %
IE	329 171 422		329 171 422	370 374 432	10 823 820	381 198 252	52 026 830	15,8 %
IT	356 692 296		356 692 296	615 587 478	48 564 040	664 151 518	307 459 221	86,2 %
LT	247 493 642		247 493 642	240 086 941	1 570 380	241 657 321	-5 836 321	-2,4 %
LU	12 910 511		12 910 511	15 604 016	344 400	15 948 416	3 037 905	23,5 %
LV	104 463 393		104 463 393	156 840 158	928 200	157 768 358	53 304 965	51,0 %
MT	3 357 534		3 357 534	17 108 384	71 400	17 179 784	13 822 250	411,7 %
NL	36 071 974		36 071 974	65 410 394	7 467 320	72 877 714	36 805 741	102,0 %
PL	1 043 825 682		1 043 825 682	1 428 215 650	11 822 300	1 440 037 950	396 212 268	38,0 %
PT	235 563 950		235 563 950	447 149 827	9 078 860	456 228 687	220 664 737	93,7 %
RO	565 927 879		565 927 879	753 363 627	7 118 580	760 482 207	194 554 328	34,4 %
SE	105 868 407		105 868 407	285 271 358	8 918 980	294 190 338	188 321 932	177,9 %
SI	100 732 462		100 732 462	111 415 753	1 100 820	112 516 573	11 784 110	11,7 %

SK	289 286 329		289 286 329	375 746 953	1 924 300	377 671 253	88 384 924	30,6 %
UK	346 343 895		346 343 895	507 798 938	33 841 220	541 640 158	195 296 263	56,4 %
Total	8 209 373 256	0,00	8 209 373 256	10 715 031 326	401 149 000	11 116 180 326	2 906 807 070	35,4 %

3.3.2. Assistance technique

Dans le budget 2010, le montant disponible pour les crédits de paiement était de 9 millions EUR. Le tableau ci-dessous présente le détail des paiements au profit de l'assistance technique, dont le total se monte à 4,4 millions EUR. La plus grande part de ces montants est allée aux actions en rapport avec le Réseau européen de développement rural.

Assistance technique - Exécution des crédits de paiement	
Poste budgétaire: 05.040502 (en €)	
Description	Montant payé
Séminaire sur la mise en œuvre des programmes de développement rural	107 687
Point de contact du réseau européen de développement rural	3 928 213
Groupes de travail thématique du réseau européen pour le développement rural	205 202
Comité d'experts chargé de l'évaluation des programmes de développement rural	76 784
Publications	88 516
Total	4 406 402

3.4. Analyse des dépenses déclarées par axe et par mesure

Le tableau ci-dessous présente les demandes de paiement déclarées, par État membre et par axe/mesure de développement rural, en 2010 (du T4 2009 au T3 2010), les dépenses déclarées cumulées de 2007 à 2010 (du T4 2006 au T3 2010), ainsi que les plans financiers des programmes du Feader (de 2007 à 2013, pour l'UE-27).

En 2010, les dépenses sont restées concentrées sur l'axe 2 (50,9 %), suivi de l'axe 1 (35,4 %), de l'axe 3 (9,10 %) et de l'axe 4 (2,5 %). Cette répartition des dépenses diverge encore significativement de la répartition prévue dans les plans financiers pour la période de programmation 2007–2013 (à savoir, respectivement, 33,6 %, 44,4 %, 13,3 % et 6 % pour les axes 1 à 4).

En ce qui concerne les mesures de l'axe 2, les dépenses consistent principalement en des paiements annuels (mesures agroenvironnementales, par exemple), alors que celles des axes 1 et 3 se rapportent principalement à des mesures pluriannuelles dont les procédures d'approbation et de mise en œuvre sont plus longues (projets d'investissements, par exemple).

Par comparaison avec la moyenne des trois premières années (2007, 2008 et 2009), l'année 2010 se caractérise par une répartition plus équilibrée des dépenses entre les axes et par le fait que le niveau correspondant à chacun de ces axes est plus proche de celui qui figure dans les plans financiers. À titre d'exemple, l'axe 2 tombe de 57,8 % en 2009 à 50,0 % en 2010, tandis que l'axe 1 passe de 32 % en 2009 à 35,4 % en 2010.

Dépenses déclarées pour le Feader pour 2010 (T4 2009 - T3 2010) et total des dépenses cumulées (T4 2006 à T3 2010)						
par rapport aux plans financiers						
	Dépenses déclarées 2010 (T4 2009 à T3 2010)		Dépenses déclarées cumulées (T4 2006 à T3 2010)		Plans financiers 2007-2013	
Axe / mesure Feader	(en Mio EUR)	(%)	(en Mio EUR)	(%)	(en Mio EUR)	(%)
111 Formation professionnelle et actions d'information	78,9	0,7 %	156,5	0,6 %	1 089,2	1,1 %
112 Installation des jeunes agriculteurs	345,9	3,2 %	838,1	3,1 %	2 887,5	3,0 %
113 Retraite anticipée	351,7	3,3 %	1 040,1	3,8 %	2 853,0	3,0 %
114 Utilisation des services de conseil	11,0	0,1 %	19,7	0,1 %	440,1	0,5 %
115 Mise en place de services de gestion, de remplacement et de conseil	2,5	0,0 %	4,0	0,0 %	93,5	0,1 %
121 Modernisation des exploitations agricoles	1 728,3	16,2 %	3 537,9	12,9 %	10 667,0	11,1 %
122 Amélioration de la valeur économique des forêts	32,5	0,3 %	80,1	0,3 %	653,7	0,7 %
123 Valeur ajoutée des produits agricoles et sylvicoles	585,3	5,5 %	1 016,0	3,7 %	5 647,3	5,9 %
124 Coopération en vue de la mise au point de nouveaux produits	12,4	0,1 %	18,0	0,1 %	349,3	0,4 %
125 Infrastructures liées à l'évolution	406,3	3,8 %	753,9	2,7 %	5 129,4	5,3 %
126 Reconstitution du potentiel de production agricole	49,1	0,5 %	104,9	0,4 %	477,5	0,5 %
131 Respect des normes fondées sur la législation communautaire	2,9	0,0 %	45,0	0,2 %	103,9	0,1 %
132 Participation des agriculteurs à des régimes de qualité alimentaire	9,5	0,1 %	16,5	0,1 %	294,1	0,3 %
133 Activités d'information et de promotion	8,0	0,1 %	12,9	0,0 %	206,4	0,2 %
141 Agriculture de semi-subsistance	130,9	1,2 %	391,0	1,4 %	993,9	1,0 %
142 Groupements de producteurs	23,2	0,2 %	56,2	0,2 %	327,9	0,3 %
143 Paiements directs (BG + RO)	1,1	0,0 %	1,7	0,0 %	131,8	0,1 %
144 Exploitations en cours de restructuration	-	0,0 %	-	0,0 %	17,0	0,0 %
Axe 1	3 779,3	35,4 %	8 092,6	29,5 %	32 362,5	33,6 %
211 Paiements destinés aux agriculteurs situés dans des zones de montagne qui visent à compenser les handicaps naturels	1 003,8	9,4 %	3 163,9	11,5 %	6 240,9	6,5 %
212 Paiements destinés aux agriculteurs situés dans des zones présentant des handicaps autres que les zones de montagne	1 026,7	9,6 %	3 269,3	11,9 %	7 241,4	7,5 %
213 Paiements Natura 2000 et paiements liés à ...	23,0	0,2 %	55,7	0,2 %	476,7	0,5 %
214 Paiements agroenvironnementaux	2 897,4	27,1 %	8 960,3	32,6 %	22 231,3	23,1 %
215 Paiements en faveur du bien-être des animaux	62,4	0,6 %	143,1	0,5 %	543,0	0,6 %
216 Investissements non productifs	34,6	0,3 %	54,7	0,2 %	591,1	0,6 %
221 Premier boisement de terres agricoles	179,9	1,7 %	636,6	2,3 %	2 295,0	2,4 %
222 Première installation de systèmes agroforestiers sur des terres agricoles	-	0,0 %	-	0,0 %	16,4	0,0 %
223 Premier boisement de terres non agricoles	18,9	0,2 %	37,2	0,1 %	347,8	0,4 %
224 Paiements Natura 2000	3,7	0,0 %	7,0	0,0 %	102,0	0,1 %
225 Paiements sylvoenvironnementaux	4,9	0,0 %	13,1	0,0 %	271,4	0,3 %
226 Reconstitution du potentiel forestier et...	132,4	1,2 %	323,6	1,2 %	1 609,7	1,7 %
227 Investissements non productifs	49,4	0,5 %	113,5	0,4 %	808,9	0,8 %
Axe 2	5 437,2	50,9 %	16 778,0	61,1 %	42 775,5	44,4 %
311 Diversification vers des activités non agricoles	100,1	0,9 %	165,2	0,6 %	1 488,9	1,5 %
312 Création et développement d'entreprises	107,2	1,0 %	149,8	0,5 %	2 208,8	2,3 %
313 Promotion des activités touristiques	78,6	0,7 %	127,5	0,5 %	1 291,0	1,3 %
321 Services de base pour l'économie et la population rurale	219,9	2,1 %	320,4	1,2 %	3 120,2	3,2 %
322 Rénovation et développement des villages	330,0	3,1 %	487,3	1,8 %	3 107,9	3,2 %
323 Conservation et mise en valeur du patrimoine	104,7	1,0 %	194,8	0,7 %	1 314,6	1,4 %

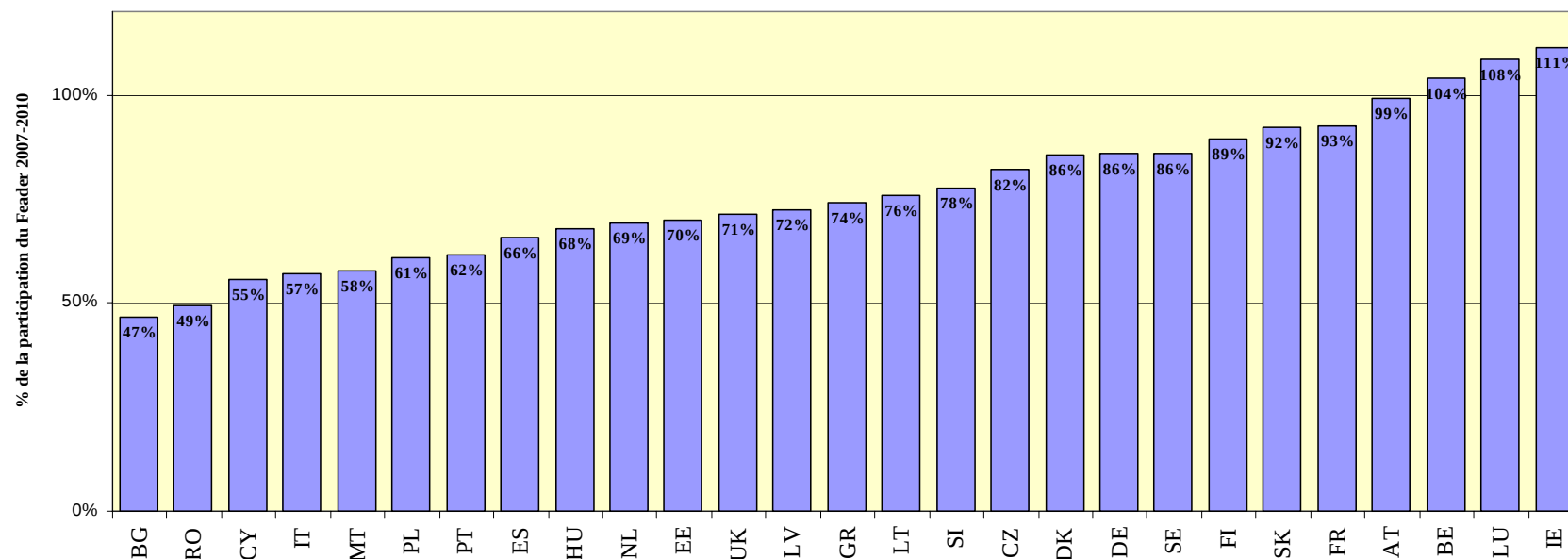
rural						
331 Formation et information	9,6	0,1 %	16,9	0,1 %	147,5	0,2 %
341 Acquisition des compétences, animation et mise en œuvre	17,4	0,2 %	35,2	0,1 %	150,0	0,2 %
Axe 3	967,4	9,1 %	1 497,2	5,5 %	12 829,0	13,3 %
411 Mise en œuvre de stratégies locales de développement	16,8	0,2 %	26,4	0,1 %	471,9	0,5 %
412 Mise en œuvre de stratégies locales de développement	1,5	0,0 %	2,3	0,0 %	167,0	0,2 %
413 Mise en œuvre de stratégies locales de développement	155,5	1,5 %	212,5	0,8 %	3 877,5	4,0 %
421 Mise en œuvre de projets de coopération	2,6	0,0 %	3,3	0,0 %	278,6	0,3 %
431 Fonctionnement du groupe d'action locale, acquisition de compétences et ...	93,3	0,9 %	121,5	0,4 %	959,8	1,0 %
Axe 4	269,8	2,5 %	366,0	1,3 %	5 754,7	6,0 %
511 Assistance technique	124,6	1,2 %	288,0	1,0 %	1 876,9	2,0 %
611 Paiements directs (BG + RO)	98,7	0,9 %	438,2	1,6 %	645,6	0,7 %
Total général	10 677,0	100,0 %	27 460,0	100,0 %	96 244,2	100,0 %

3.5. Exécution des programmes du Feader

Le graphique figurant à la page ci-après présente une comparaison des taux d'exécution financière des programmes de développement rural (du début jusqu'en 2010, y compris le T4 2010) et des crédits pour la période 2007-2010. Le taux moyen d'exécution financière pour l'ensemble des programmes du Feader s'établit à 72,4 %.

Il ressort de ce graphique que la plupart des États membres ont absorbé plus de 60 % des crédits de la période 2007-2010.

Graphique 1 - Taux d'exécution financière des programmes de développement rural par État membre*
 (% des paiements Feader pour la période 2007-2010, y compris les demandes de paiements du T4 2010, par comparaison avec les crédits engagés en 2007-2010)



* - Les demandes de paiement du T4 2010 sont incluses dans le graphique, car elles sont payées au début de 2011.